



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

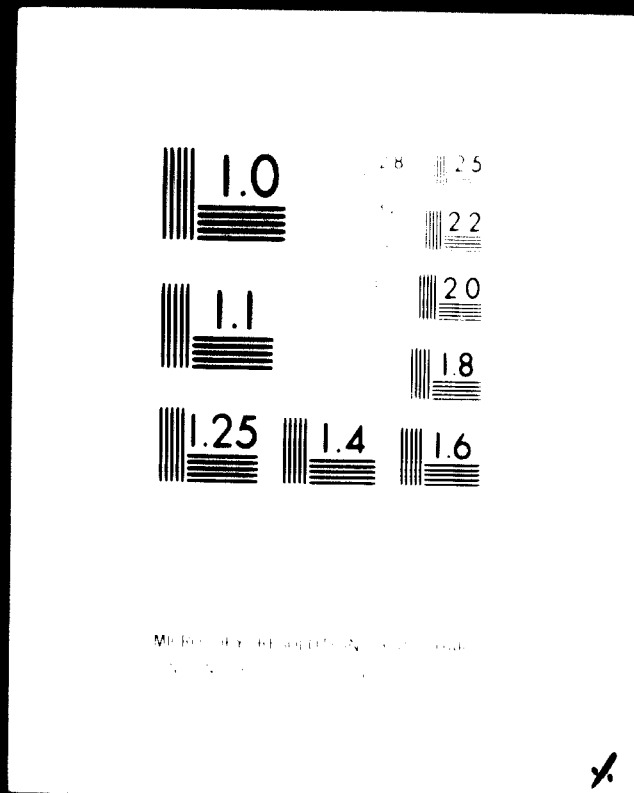
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

1 OF 1



24x
F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

05220

SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION ET
DE DOCUMENTATION INDUSTRIELLES,

R W A N D A, |

(DP/RWA/74/012/11-02)

RAPPORT FINAL DU PROJET

Par

RENALD LAFOND, Ingénieur, Directeur du Projet,
Expert de l'Organisation des Nations Unies pour
le Développement Industriel, Agence d'exécution
du Projet pour le Programme des Nations Unies
pour le Développement.

Kigali, 30 novembre 1977.

Le présent rapport n'a pas encore été
soumis pour examen à l'Organisation
des Nations-Unies pour le Développement
Industriel qui, par conséquent ne
partage pas nécessairement les vues
qui y sont exprimées.

PREAMBULE

Ce rapport relate les activités principales qui se sont déroulées dans le cadre du Projet DP/RWA/74/012 "Système National d'Information et de Documentation Industrielles" qui se terminera officiellement le 3 janvier 1978 avec la fin du contrat de l'expert /Directeur du Projet.

Selon le souhait du Gouvernement Rwandais, le projet actuel continuera cependant ses activités, mais fusionné à celui de l'Assistance à la Promotion Industrielle (RWA/75/011) dont le début est prévu pour janvier 1978. Le document de ce dernier projet a été signé par le Gouvernement le 24 octobre 1977.

Le stade actuel du Projet "Système National d'Information et de Documentation Industrielles", suivi des travaux amorcés dans le cadre de l'Assistance à la Promotion Industrielle oblige l'auteur du présent rapport à mentionner des faits relatifs au nouveau projet, d'une façon agencée, sans nécessairement les considérer comme annexes aux activités du premier.

Vu l'intégration des deux projets, l'expert a été demandé pour préparer le projet "Assistance à la Promotion Industrielle". C'est ainsi que l'on peut diviser les activités en deux groupes: information et documentation industrielles ainsi que promotion industrielle.

L'auteur de ce rapport remercie tous ceux qui ont collaboré à la mise sur pied du Service d'Information Industrielle de façon directe ou indirecte et est convaincu, que bien qu'embryonnaire pour le moment, ce service aura une action positive sur le développement industriel du Rwanda, plus particulièrement qu'il fera partie d'un programme complet de promotion industrielle.

.../...

TABLE DES MATIERES.

	ii
	Page
Préambule	i
Table des matières	ii
1. Sommairs	1.
2. Introduction	4
2.1 Historique du Projet	4
2.2 Résumé des principales activités du Projet au cours de 1977	5
2.3 Liste des Principaux Evénements Survenus au cours du Projet	5
2.4 Objectifs du Projet Information et Documentation Industrielles	6
3. Activités Principales du Projet Information et Documentation Industrielles	8
— 3.1 Mise sur pied du Service Question-Réponse	8
— 3.2 Identification des Besoins en Information Industrielle	8
3.2.1 Les entreprises manufacturières existantes	8
3.2.2 Les Investisseurs	9
3.2.3 Les Planificateurs au niveau du Gouvernement	9
— 3.3 Formation du Personnel	9
3.3.1 Formation avant le début des activités sur le terrain	9
3.3.2 Formation sur le terrain	10
3.4 Participation à la préparation d'un document de projet sur l'"Assistance à la Promotion Industrielle"	10
— 4. Principaux problèmes rencontrés au cours du Projet	11
4.1 Budget de fonctionnement	11
4.2 Obtention de Documents	11
4.2.1 ONUDI	11
4.2.2 Gouvernement	12
4.3 Locaux	12
4.4 Abonnement aux périodiques	12
5. Conclusion	13
6. Recommendations	14
Appendice A	16
Appendice B	18
Appendice C	19
Appendice D	20
Appendice E	21
Appendice F	22

1- SOMMAIRE

Le projet "Système National d'Information et de Documentation Industrielles" a débuté sur le terrain en janvier 1977 par l'arrivée du Directeur/ Expert du projet. Le début du projet avait été prévu pour avril 1975, mais a été retardé pour de multiples raisons. Par contre, le Chef du projet actuellement Homologue du Directeur du Projet a pu bénéficier d'un stage d'une durée de 6 mois avant l'arrivée de l'expert. Ce Projet relève directement de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat au Ministère des Finances et de l'Economie.

Au début du mois de février, un programme d'activité pour l'année 1977 a été présenté et accepté par le Gouvernement Rwandais ainsi que par l'ONUDI. Il s'agissait d'un programme théorique, l'expert ne connaissant pas encore la structure industrielle du pays. Ce programme a été basé sur la mise sur pied d'un service "Question-Réponse" à l'usage des industriels, planificateurs au niveau gouvernemental ainsi que des investisseurs potentiels.

Le projet a été amorcé par la sélection et l'indexation des documents déjà sur place qui avaient été accumulés par le Chef National du Projet et la mise en fonction de l'équipement déjà reçu.

Une enquête auprès d'industriels, de promoteurs et de fonctionnaires au développement de l'industrie a permis de constater qu'il existait un réel besoin en information industrielle.

En particulier, nous avons constaté que ce besoin allait plus loin que l'expédition de documents technologiques mais demandait notamment la préparation d'un dossier technologique et même jusqu'à la présentation finale de l'étude de rentabilité.

En juillet, une audience avec Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie nous a permis de clarifier la position du Gouvernement. Quoique conscient de l'importance de l'information industrielle et de son support documentaire, celui-ci nous a souligné que le Gouvernement désirait sans délai un programme complet d'assistance à la promotion industrielle. Ainsi, suite à la réunion tripartite de juillet, une commission a été créée pour élaborer en ce sens un document de projet auquel participait le PNUD et l'Expert.

.../...

Une des suggestions a été de jumeler le projet "Système National "Information et de Documentation Industrielles" au projet d'Assistance à la "Promotion Industrielle", les deux ne pouvant se dissocier. Le document RWA/75/D11/A/01/37 a été signé par le Gouvernement le 24 octobre 1977 et ce programme devrait débuter en janvier 1978.

D'ailleurs un nouveau code des investissements a été promulgué le 21 septembre 1977, favorisant les investisseurs nationaux au même titre que les étrangers, simplifiant l'ancien tel qu'il avait été proposé par le projet d'assistance préparatoire à la Promotion Industrielle.

Depuis janvier 1977, le Service d'Information et de Documentation Industrielles s'est doté de nombreux outils de références et d'autres sont attendus sous peu. Un petit centre de documentation a été créé pour conserver les documents importants et les retrouver facilement.

Une attention particulière a été portée à la formation du personnel de contrepartie qui s'avère assez satisfaisante. Compte tenu de l'importance du Service d'Information Industrielle de l'ONUDI à Vienne, il est suggéré de compléter la formation d'un second fonctionnaire attaché au projet par un stage de 2-3 mois à ce service.

Le projet ne s'est pas déroulé sans problèmes mais ceux-ci se sont résolus peu à peu au cours de l'année.

Le principal problème est peut-être que ce service n'était pas inclus dans l'organigramme du Ministère des Finances et de l'Economie et qu'ainsi, il était plus difficile de collaborer avec le Personnel de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat, d'autant plus que le Directeur Général de cette direction a été appelé à d'autres fonctions en juillet. Messieurs le Ministre des Finances et de l'Economie et le Secrétaire Général nous ont apporté une aide appréciable malgré leurs lourdes tâches.

Comme la division promotion industrielle apparaît déjà sur l'Organigramme du Ministère, la collaboration avec les Experts et le personnel national devrait ainsi être efficace.

De plus, une collaboration plus étroite avec les autres Ministères, en particulier celui du Plan, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles, ainsi qu'avec la Banque Rwandaise de Développement devrait être consolidée, ces derniers travaillant aussi à la promotion du développement de l'industrie.

L'Expert/Directeur du Projet croit que le service est assez bien établi et qu'il sera une base solide pour la promotion et le développement industriel du pays. Il mise beaucoup sur la création de petites entreprises demandant peu d'investissement sans toutefois négliger les projets d'envergure qui pourraient être financés par des firmes étrangères.

2-1 Historique du Projet

Suite à un stage en Information Industrielle du Promoteur du projet qui est actuellement Chef national du projet, à l'Institut de l'Information Scientifique et Technique de l'Académie des Sciences de l'URSS(VINITI) à Moscou en 1972 et à la présentation de son rapport de stage, une requête a été effectuée auprès de l'ONUDI par le Gouvernement Rwandais pour solliciter une aide pour l'établissement d'un service d'information et de documentation industrielles.

Acceptée par l'ONUDI en septembre 1973, cette requête a donné lieu à une mission exploratoire en juillet 1974 au terme de laquelle le document de projet RWA/74/012/A "Système National d'Information et de Documentation Industrielles" a été rédigé, approuvé par le Gouvernement Rwandais le 7 octobre 1974 et signé par l'ONUDI le 15 août 1975 après quelques modifications.

Le document initial prévoyait le début du projet pour avril 1975 pour une durée de 3 ans, se succédant pour une période d'un an chacun, un expert en documentation industrielle et un expert en information industrielle.

Au même le budget, le Chef national du projet a bénéficié d'un stage d'une durée de six mois au Canada, en Europe et en Afrique de décembre 1975 à juin 1976.

Ce n'est qu'à l'arrivée du Directeur du Projet, Expert en information industrielle en janvier 1977, que les activités du projet sur le terrain ont démarré, relevant de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat au Département de l'Economie.

L'homologue du Directeur du projet est bien familiarisé avec les techniques documentaires et entretient des relations étroites avec des organismes étrangers. Il s'agit en somme du "documentaliste" du Projet.

Un autre fonctionnaire qui a bénéficié aussi d'un stage en information industrielle à VINITI s'intéresse plus particulièrement à l'aspect "Information"; c'est pourquoi un expert en information industrielle a été préféré à un documentaliste.

2.2 Résumé des principales activités du Projet au cours de 1977

- Mise en marche de l'équipement déjà sur place et reçu à l'arrivée de l'Expert;
- Mise sur pied du Service "Question-Réponse";
- Présentation du plan de travail pour 1977;
- Sélection et Indéxation de documents déjà sur place;
- Identification des besoins en information industrielle;
- Achat de documents de sources d'information;
- De façon continue, réponses à des questions posées et préparation de dossiers techniques sollicités ou basés sur les projets du plan quinquennal du pays;
- Formation continue du personnel de contrepartie;
- Collaboration particulière avec le Ministère du Plan pour la préparation du plan triennal sur l'industrie et l'artisanat;
- Préparation avec le Gouvernement et le PNUD du document de projet d'assistance à la Promotion Industrielle.

2.3 Liste des Principaux Evénements Survenus au Cours du Projet

- Présentation de la requête du Gouvernement Rwandais à l'ONUDI, en septembre 1973.
- Mission exploratoire par Madame M. Beauchot du 6 juillet au 3 août 1974 qui a résulté en la rédaction du document RWA/74/012/A "Système National d'Information et de Documentation Industrielles".
- Signature du document de projet par le Gouvernement Rwandais le 7 octobre 1974 et au nom de l'ONUDI le 15 août 1975.

Date de mise en route prévue: avril 1975
Durée : 3 ans
Contribution du Gouvernement: 2,492,000 FRW
Contribution du PNUD : \$ 123,400
Une dernière révision du projet en juillet 1977 a portée la contribution du PNUD à \$ 143,558

.../...

- Stage de formation en information et documentation industrielles du Chef de Projet, Homologue actuel du Directeur de décembre 1975 - juin 1976
- Arrivée de l'expert en information industrielle le 8 janvier 1977
- Présentation du plan de travail le 9 février 1977 et acceptation subséquente par Monsieur le Directeur Général de l'Industrie et de l'Artisanat ainsi que par l'ONUDI et le PNUD
- Au début du mois de juillet, promotion du Directeur Général de l'Industrie et de l'Artisanat à un autre poste et il n'a pas été remplacé depuis
- 25 juillet 1977: Réunion tripartite PNUD/ONUDI/Gouvernement Rwandais. C'est suite à cette réunion qu'une commission a été formée par Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie pour rédefinir les orientations du projet de Bureau de Promotion Industrielle avec son complément "Information et Documentation Industrielles".
- Publication du Décret de loi N° 30/77 du 21 septembre 1977 portant sur un nouveau code des investissements.
- 24 octobre 1977: Signature par le Gouvernement Rwandais du projet RWA/75/011 "Assistance à la Promotion Industrielle" ce projet implique que le projet RWA/74/012 se terminera le 3 janvier 1978 et fera partie intégrante du nouveau projet
- 16 novembre 1977 Signature par le PNUD du document de projet RWA/75/011 "Assistance à la Promotion Industrielle"

Date de Mise en Route : Janvier 1978
Durée : 3 ans
Contribution du Gouvernement : 10.425.394 FRW
Contribution du PNUD : \$ 520.400

2.4 Objectifs du Projet Information et Documentation Industrielles.

Le Rwanda, pays à vocation agricole, ne compte qu'une centaine d'entreprises manufacturières dont la majorité consiste en de petites entreprises, certaines étant même artisanales.

Avec un taux de croissance de la population parmi les plus élevés du monde et la rareté des nouvelles terres cultivables, le pays doit nécessairement se tourner vers le développement de l'industrie, d'une part pour la valorisation des produits agricoles et l'exploitation de ses ressources naturelles et d'autre part, pour limiter les importations de certains produits.

L'objectif immédiat de la création d'un Service d'Information et de Documentation Industrielles était de mettre à la disposition des industriels, planificateurs au niveau gouvernemental ainsi qu'aux promoteurs de projets toute la documentation industrielle qui peut leur être nécessaire pour mener à bien leur travail.

Il fallait ainsi concentrer en un endroit une certaine documentation répondant au besoin des utilisateurs potentiels et surtout établir un service "Question - Réponse" à leur disposition pour tout renseignement, quelque soit sa nature.

C'est donc dans le but de promouvoir le développement de l'industrie que ce service a été créé.

Le Service a été conçu comme l'embryon d'une action de plus grande envergure, soit l'ensemble de la promotion industrielle.

3. ACTIVITES PRINCIPALES DU PROJET INFORMATION ET DOCUMENTATION

INDUSTRIELLES

3.1 Mise sur pied du Service Question - Réponse

Dès son arrivée, l'Expert a mis sur pied un service Question-Réponse à l'usage des industriels, planificateurs au niveau gouvernemental et investisseurs. Il s'agissait de la meilleure façon de connaître les besoins en information industrielle et d'amorcer la formation sur le terrain du personnel de contrepartie. C'est d'ailleurs d'après les questions reçues ou sollicitées qu'un Centre de Documentation approprié a été conçu et que l'on a pu procéder à l'achat des outils adéquats. Cette forme de service s'est révélée très utile d'après les utilisateurs.

3.2 Identification des Besoins en Information Industrielle

Suite à des discussions avec les industriels nationaux et étrangers, des investisseurs potentiels, en particulier des commerçants, des fonctionnaires de différents Ministères, nous avons pu évaluer leur besoin en information.

3.2.1 Les entreprises manufacturières existantes

Dans le cas des entreprises étrangères ou mixtes, les dirigeants possèdent de nombreux contacts à l'étranger, sont abonnés à des périodiques scientifiques, ont des moyens de déplacement et de communications faciles et le Service d'Information ne peut que leur apporter une aide complémentaire. Ceci n'est pas le cas pour les entreprises autochtones qui ont un besoin énorme d'information mais celle-ci doit avoir été analysée.

Ce n'est pas par l'envoi sélectif de quelques documents qu'une aide peut leur être apportée. Les dirigeants avouent volontiers qu'ils n'auront pas le temps de les lire. Leurs besoins sont précis; la sélection d'une machine, l'établissement d'un dossier complet pour la modernisation ou l'agrandissement de l'usine, l'assistance à la gestion ainsi qu'à l'obtention de prêts etc. En somme, leurs besoins ne peuvent être résolus que par une équipe multidisciplinaire.

.../...

3.2.2 Les Investisseurs

Tout comme les industriels, les investisseurs potentiels montrent un besoin pour l'assistance à la préparation de dossiers d'investissement complets. Par contre, s'ajoute aussi le problème de sélection de projets rentables.

Dans le cas des étrangers installés au pays, ils ont moins de problèmes car ils peuvent facilement se déplacer à l'étranger et l'assistance que nous devons leur apporter est moindre quoique qu'encore importante.

3.2.3 Les Planificateurs au niveau du Gouvernement

Les planificateurs qui sont responsables de l'élaboration de la structure industrielle du pays ont comme problème principal la sélection de projet et l'étude de viabilité de ceux-ci. Leur besoin en information est très grand, car, ils doivent se familiariser avec de nombreuses techniques. Le Service d'information industrielle leur est essentiel pour des descriptions des procédés de fabrication, des coûts approximatifs d'investissement, etc..

L'Expert du projet a ainsi entretenu des relations étroites avec des fonctionnaires du Ministère du Plan dans le cadre plus particulier du plan de développement industriel du pays.

3.3 Formation du Personnel

L'expert a considéré comme primordial la formation du personnel national qui s'est effectuée quotidiennement.

3.3.1 Formation avant le début des activités sur le terrain

Après sa candidature pour diriger le Projet, l'expert a proposé à l'ONUDI que le Chef national du projet, actuellement Homologue du Directeur, d'effectuer un stage de formation dans le cadre du projet au Service d'Analyse de l'Information Technologique du Centre de Recherche Industrielle du Québec où il avait lui même débuté en 1972 un Service d'Information Industrielle. Ainsi, le Chef du Projet a eu l'occasion de se familiariser avec toutes les techniques impliquées au bon fonctionnement d'un tel Service. Des stages à d'autres endroits ont complété sa formation (voir appendice C).

.../...

3.3.2 Formation sur le terrain

Au cours de l'année 1977, l'expert/Directeur du Projet a porté une attention particulière à la formation du Personnel du projet, particulièrement en information industrielle.

Monsieur UZABAKILIHO Thaddée a bénéficié d'une bonne formation en documentation et il connaît très bien la technique documentaire.

Monsieur GAKUBA James s'est intéressé particulièrement à l'aspect "Information Industrielle" et a reçu une bonne formation au cours du Projet. Cependant comme les relations avec le Service d'Information Industrielle de l'ONUDI à Vienne sont et seront très étroites, il est recommandé que ce dernier bénéficie d'un stage pratique à cet endroit pour voir la procédure utilisée par l'ONUDI et en plus d'établir des contacts personnels avec les responsables du Service de l'ONUDI.

Un autre fonctionnaire affecté à la "Promotion Industrielle" a reçu une formation préliminaire compte tenu de sa désignation en septembre 1977.

3.4 Participation à la préparation d'un document de projet sur l'"Assistance à la Promotion Industrielle".

La première audience avec Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie, qui a été accordée à l'Expert et à son Homologue a permis de faire le point sur le projet Information et Documentation Industrielles. Quoique conscient de l'importance d'un tel projet, il a souligné qu'il aurait préféré que celui-ci débute après celui de la "Promotion Industrielle", sinon les deux en même temps.

Après une demande auprès de Monsieur le Ministre au début de mai et un rappel en juillet, par Monsieur le Représentant du PNUD, une réunion tripartite Gouvernement/PNUD/ONUDI a eu lieu le 25 juillet, suite à laquelle une commission a été formée pour définir les orientations du projet le Bureau de Promotion Industrielle avec son complément "Information et Documentation Industrielles.

Cette Commission qui comprenait des membres rwandais du Département de l'Economie et du Ministère du Plan, ainsi que des représentants du PNUD et le Directeur du Projet a siégé à plusieurs reprises pour finaliser un document de projet proposant une Direction Générale de la Promotion Industrielle.

Pour la raison apparente qu'une modification de l'Organigramme actuel du Département de l'Economie aurait mis beaucoup de temps à s'effectuer, le document de projet RWA/74/011 signé au nom du Gouvernement rattache l'Assistance à la Promotion Industrielle à la Division actuelle "Promotion Industrielle" de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat.

En plus de sa présence aux réunions fixées, l'Expert a consacré beaucoup de temps à discuter du sujet avec les membres rwandais de la commission et à leur faire des propositions. Son but était d'accélérer la signature du document du projet pour que celui-ci débute dès janvier 1978.

4. PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES AU COURS DU PROJET

4.1 Budget de fonctionnement

Aucun budget de fonctionnement n'avait été prévu pour le projet pour l'année 1977, le Chef de Projet étant absent durant la période de la présentation du budget. C'est ainsi que certains articles de bureaux et documents qui avaient été prévus au budget de contrepartie, dans le document de projet, ont été difficiles à obtenir au début du Projet. La situation s'est améliorée par la suite, quoique certains problèmes persistent, en particulier celui du délai d'obtention.

4.2 Obtention de Documents

4.2.1 ONUDI

Puisqu'aucun expert en documentation industrielle n'a été affecté au projet avant l'arrivée de l'expert en information industrielle, le service se trouvait dépourvu d'instruments de base pour son travail d'information. Les documents commandés via l'ONUDI ont mis beaucoup de temps à se rendre à destination, la plupart ayant été expédiés par bateau.

.../...

4.2.2 Gouvernement

Les documents publiés au sein du Gouvernement Rwandais et même au sein du Ministère duquel relève le Projet, étaient très difficiles à obtenir par la procédure normale. Il aurait fallu que l'Expert en défrayât le coût à même le budget du projet.

4.3 Locaux

Dans le cadre du projet actuel, des locaux bien meublés et suffisamment vastes ont été mis à la disposition mais scindés en deux locaux distants.

Le problème deviendra majeur avec le début de la Promotion Industrielle et des recommandations ont été faites en ce sens..

4.4 Abonnement aux périodiques

Le Département de l'Economie est abonné à plusieurs périodiques et autres documents mais la procédure de cheminement en vigueur n'a pas permis que le Service d'Information Industrielle puisse faire une dissémination sélective de l'information contenue en plus de les conserver pour consultation future.

L'Expert s'est donc limité à l'abonnement à des périodiques gratuits pour l'instant. Il a cependant bon espoir que la situation pourra se régulariser avec le nouveau projet d'Assistance à la Promotion Industrielle qui sera parfaitement intégré au sein de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat.

8. CONCLUSION

Le plan de travail qui avait été présenté au début de février peut être considéré comme ayant été réalisé dans ses phases principales. Ce plan de travail condense en un les activités prévues pour une période de deux ans avec deux experts.

On ne peut pas dire que le Service d'Information et de Documentation Industrielles est très bien rodé car ce ne sera que dans deux ou trois ans qu'il atteindra son rythme de croisière puisqu'un tel service met beaucoup de temps à être apprécié à sa juste valeur. Il est cependant bien doté d'outils de références, possède un bon nombre de publications mais devra continuer à s'améliorer selon l'évolution du besoin.

L'expert mise beaucoup sur la motivation du personnel formé pour que ce service ait une action directe sur l'industrialisation du pays.

A cause de son intégration à la Promotion Industrielle, une publicité intensive n'a pas été effectuée mais a été surtout faite par contact personnel. Elle se fera avec le démarrage du Bureau de Promotion Industrielle.

6- RECOMMANDATIONS

Les quelques recommandations suivantes s'appliquent aussi bien pour le projet actuel que pour le projet d'assistance à la promotion industrielle car les deux feront partie intégrante.

Les Principales recommandations sont les suivantes:

- 1- Du point de vue support logistique, une formation complémentaire en information industrielle de Monsieur GAKUBA James au Service d'Information Industrielle de l'ONUDI à Vienne. L'expert insiste pour qu'il s'agisse d'un stage pratique de 2 à 3 mois et le croit d'une grande importance, compte-tenu que ce Service de l'ONUDI est largement utilisé par le nôtre. De plus, sa présence à Vienne minimisera les quelques inconvénients du départ de l'expert actuel avant l'arrivée des autres au début de 1978.
- 2- La nomination d'un Directeur Général de l'Industrie et de l'Artisanat.
Le projet "Assistance à la Promotion Industrielle" sera exécuté au sein de la division actuelle de la Promotion Industrielle auprès de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat mais la collaboration de tout le personnel de la Direction sera indispensable au bon déroulement du Projet. En donnant des attributions plus spécifiques aux agents, ceux-ci pourront se familiariser dans un domaine particulier de l'industrie, connaître à fond les entreprises de leur domaine et ainsi pouvoir effectuer des propositions pour développer et planifier l'industrie.
- 3- Nomination d'un porte-parole gouvernemental pour la promotion industrielle qui pourrait d'ailleurs définir la politique de la Division même avant l'arrivée des experts.
- 4- Mettre à la disposition du personnel affecté à la promotion industrielle (ainsi qu'à l'information et la documentation industrielles) des locaux plus adéquats.

On peut envisager deux solutions à ce problème:

.../...

- a) A court terme, débarrasser les locaux actuels des archives peu utiles au Service en les remettant à la disposition du Secrétariat Général. Un des deux locaux séparés mis à la disposition du Projet pourrait servir de "bureau d'accueil" alors que l'autre servirait le centre de documentation ainsi que les autres agents.
- b) A moyen terme, occuper des locaux qui seront libérés par d'autres Départements Ministériels.

- 5- Assurer à la promotion et documentation industrielle une certaine autonomie en matière de correspondance avec les organismes et entreprises étrangères sans avoir à écrire sous couvert du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération.
- 6- Sur le point de vue du contenu du projet, étudier toutes les demandes d'autorisation d'implantation d'usines depuis les 5 dernières années pour découvrir les problèmes qui ont été rencontrés et apporter des solutions correctives.
- 7- Établir un système plus efficace d'acheminement des périodiques et documents reçus par le Département de l'Économie de façon à ce qu'ils soient transmis automatiquement à la section "Documentation" qui se chargera de la diffusion au sein du Département d'abord, auprès des autres Ministères, organismes et industriels ensuite. Nos démarches en ce sens ont été peu fructueuses à date.
- 8- Donner accès au personnel affecté à la promotion industrielle à tous les dossiers industriels déjà établis afin qu'ils n'aient pas à recommencer de nouveaux.

Une collaboration plus étroite devra être entretenue avec le Ministère du Plan, celui de l'Agriculture ainsi qu'avec la Banque Rwandaise de Développement qui déjà amorce l'étude de ses propres dossiers.
- 9- En résumé, presque toutes les recommandations sont reliées à l'organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat.

DESCRIPTION DE POSTE

La description détaillée du poste de l'expert que l'on retrouve en a) a été élaborée le 2 juin 1974 (i.d. 75-4685) et s'avère un peu désuète compte tenu qu'aucune assistance de l'ONUDI à la création du Bureau de Promotion Industrielle n'a été effectuée sauf dans le cadre du projet actuel.

En b), on retrouve un résumé du mandat de l'expert qui lui a été confié lors de son séjour à l'ONUDI à Vienne les 6 et 7 janvier 1977.

- a) L'expert sera chargé d'établir les bases d'un service d'information industrielle pour le Rwanda. Il travaillera pour ce faire en étroite collaboration avec les experts de l'ONUDI attachés au projet de création d'un Bureau de Promotion Industrielle.
- Il sera en particulier chargé de:
1. assister le Gouvernement dans le choix et l'installation des locaux destinés à abriter le Centre d'information industrielle;
 2. si nécessaire, assister le gouvernement dans le choix du personnel de contrepartie;
 3. identifier les utilisateurs de l'information industrielle (secteurs publics et privés) et faire un inventaire de leurs besoins;
 4. déterminer les priorités (par ordre d'urgence et d'importance);
 5. établir des contacts dans le pays et à l'extérieur afin de localiser les sources d'information susceptibles de répondre aux besoins des secteurs industriels rwandais. Une étroite collaboration avec le Centre d'Echanges d'Information Industrielle de l'ONUDI sera en particulier établie;
 6. établir une liste de documents de base (publications primaires et secondaires, abonnements à des revues économiques et techniques) pour achat immédiat par l'ONUDI;
 7. établir une liste du matériel technique nécessaire au fonctionnement du Centre (matériel de reprographie, de xérotypie, fichiers, etc...) également pour achat immédiat par l'ONUDI;
 8. mettre en place les systèmes de collection, stockage, traitement et dissémination de l'information reçue au centre dans la perspective des besoins des utilisateurs précédemment définis;

•••

9. Dès le début, établir des contacts réguliers avec les utilisateurs afin de faire connaître l'existence du Centre et de susciter les demandes en information. A cet effet, les premières bases d'un "service de dissémination sélective de l'information" (envoi non sollicité d'informations aux clients selon leur profil particulier) et d'un "service questions-réponses" seront établies;
 10. organiser réunions et conférences destinées à former les utilisateurs;
 11. créer un bulletin promotionnel et informatif posteur de "nouvelles" intéressant les secteurs industriels rwandais.
- b) - Identification des besoins en information dans l'industrie et auprès des planificateurs industriels au niveau du Gouvernement.
- Elaboration du service d'information industrielle technique en fonction de ces besoins.
 - Identification des services d'information industrielle dans le pays et à l'étranger.
 - Formation sur place du personnel de contrepartie.
 - Assister le Gouvernement Rwandais à la mise sur pied du "Bureau de Promotion Industrielle" afin que l'assistance de l'ONUDI à ce projet puisse débuter en janvier 1978.

NOM ET FONCTIONS DU PERSONNEL DE CONTREPARTIE

- Monsieur UZABAKILIMO Théodés,
Chef du Projet et Homologue du Directeur/Expert du
Projet.
Entré en fonction: décembre 1975 (Date du Début de son
stage de 6 mois dans le cadre du Projet).

Etant promoteur de ce projet, Monsieur UZABAKILIMO
a participé à la mission exploratoire en juillet 1974
et était affecté à ce projet depuis 1973, tout en
cumulant d'autres fonctions;

- Monsieur GAKUBA James,
Fonctionnaire affecté au Service d'Information
Industrielle.
Entré en fonction à temps partiel à la fin de 1974
et de façon permanente en juillet 1975;

- Monsieur BARYIMARE Emmanuel,
Fonctionnaire affecté à la Promotion Industrielle
Entré en fonction: 19 septembre 1977.

- Monsieur MUNYAKAYANZA Innocent,
Recruté comme dactylographe du projet, depuis
le 1er mai 1977. Ses aptitudes font qu'il se trouve
aussi employé comme secrétaire du projet.

BOURSES DE FORMATION ACCORDEES AU PERSONNEL NATIONAL

a) Dans le cadre du projet

Monsieur UZABAKILIMO Thaddée a bénéficié d'un stage de formation en matière d'organisation, d'administration et d'utilisation de l'information industrielle du 27 novembre 1975 au 31 mai 1976 notamment aux endroits suivants:

- Au Service d'Analyse de l'Information Technologique au Centre de Recherche Industrielle du Québec du 27 novembre 1975 au 26 février 1976.
- Au Centre National de Documentation Scientifique et Technique (CNDST) à Bruxelles et au Centre de Diffusion de l'Information Technique et Commerciale (CEDITEC) à Bruxelles du 1^{er} mars au 31 mars 1976.
- Au Centre de Documentation du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à Paris et au Bureau National de l'Information Scientifique et Technique à Paris (BNIST) du 1^{er} au 28 avril 1976.
- A la Section de l'Information Industrielle de l'ONUDI à Vienne du 29 avril au 7 mai 1976.
- Au Centre de Documentation de la SONEPI à Dakar du 10 au 31 mai 1976.

b) Hors programme

- Monsieur UZABAKILIMO Thaddée,
- Cours Interrégionaux ONUDI-UNESCO de formation des spécialistes en information industrielle et documentation à l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (VINITI) de l'Académie des Sciences de l'URSS du 28 août au 12 novembre 1972.
- Stage de formation en administration et techniques documentaires au Centre National de Documentation Scientifique et Technique (Bibliothèque Royale) à Bruxelles du 9 au 20 Décembre 1972.
- Monsieur GAKUBA James
- Cours Interrégionaux ONUDI-UNESCO de formation des Spécialistes en information industrielle et documentation à VINITI, URSS du 3 avril au 12 juin 1975 et 10 jours subséquents à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

LISTE DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS FOURNIS PAR L'ONUDI

-Voiture Renault 4

Cette voiture qui appartenait au Projet DP/RWA/73/003 a été prêtée au projet mais n'apparaît pas dans la liste officielle de l'équipement.

-Système d'indexation du type "Selecto" avec perforatrice, écran et fiches.

Le système a été utilisé pour l'indexation des documents reçus par le service mais s'avère trop compliqué au stade actuel où le nombre de documents est relativement faible. Dans une première étape, un simple fichier par sujet aurait suffi.

-Photocopieuse Apéca Bond Copier 300

La photocopieuse électrostatique Rex Rotary 4000, dont était doté le service a été remplacée par la photocopieuse Apéca, car la première ne pouvait pas photocopier des documents reliés dont un service d'information est normalement doté.

-Lecteur-Reproducteur de Microfiches 3M - 400

L'achat de ce lecteur-reproducteur de microfiches était prématuré et n'a pas été utilisé cette année, ayant été reçu en mauvais état et les lentilles adéquates n'étant pas encore reçues. Il sera cependant utilisé par la suite car de plus en plus, on peut obtenir des documents à un coût moindre sous forme de microfiches.

-Nombreux documents de références notamment

- . Série de Kompass de différents pays
- . Encyclopédies
- . Index etc..

Ces documents étaient l'outil de base pour la formation du personnel. Il ont été utilisés quotidiennement pour répondre à des questions, en particulier pour trouver des liste de fournisseurs.

Note: Au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs documents qui avaient été commandés n'avaient pas encore été reçus.

Annexe E.

LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS REDIGES DURANT LE PROJET

- 1- Service d'Information et de Documentation Industrielles
Plan de Travail 1977, Kigali le 9 février 1977.
- 2- Rapport sur l'Etat du Projet RWA/74/012
Pour la période janvier-juin 1977 rédigé le 19
juillet 1977.

LISTE DE QUELQUES PERSONNALITES RENCONTREES AU

COURS DU PROJET

a) Directement responsables du Projet

- Monsieur NTIRUGIRIMBAZI Denis,
Ministre des Finances et de l'Economie
- Monsieur RUHAMANYA Vincent,
Secrétaire Général au Ministère des Finances
et de l'Economie
- Monsieur KARENZI Paul,
Directeur Général de l'Industrie et de l'Artisanat
(Régulièrement jusqu'à son départ en juillet 1977)

b) Autres

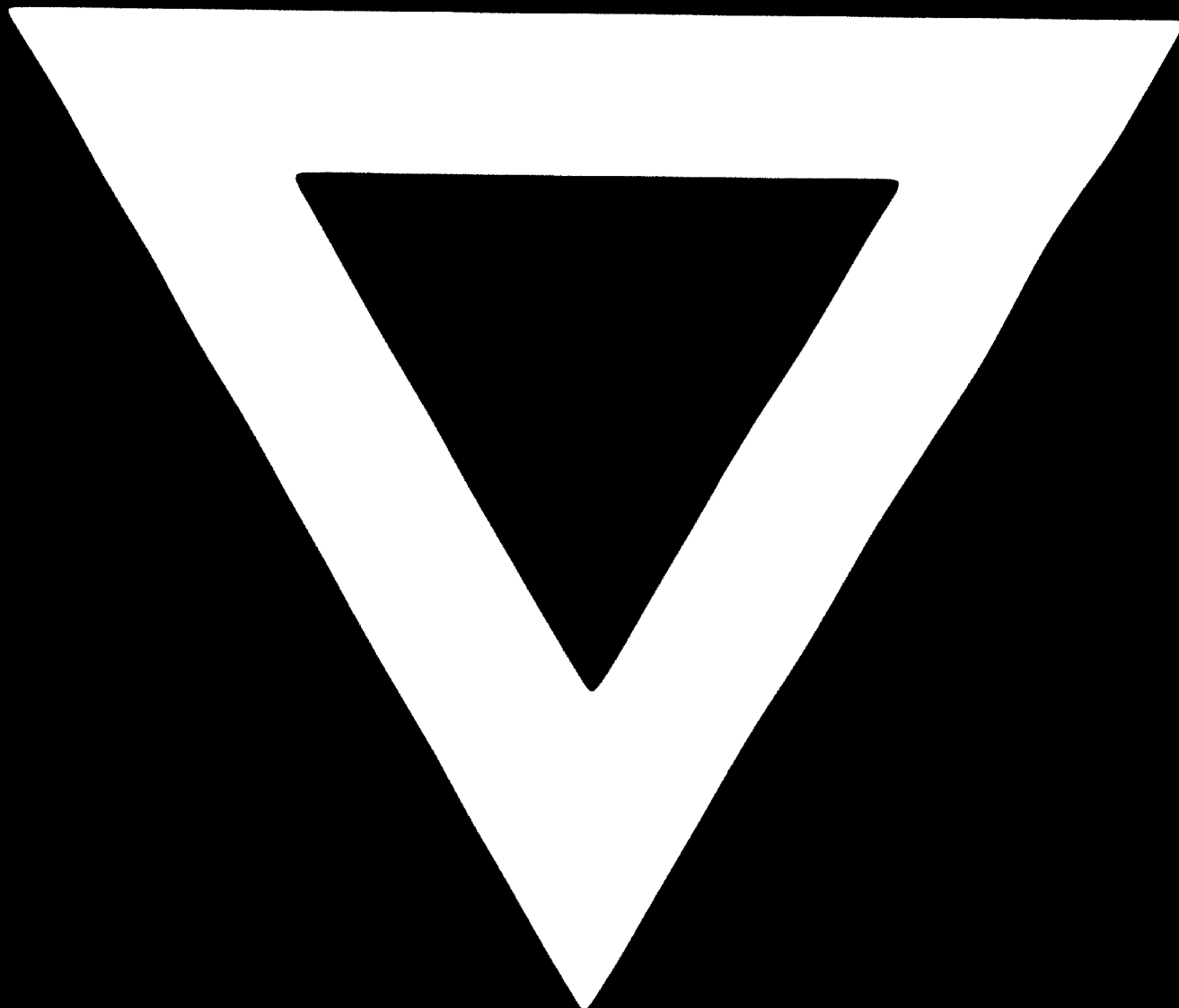
- Monsieur HATEGEKIMANA Jean Damascène,
Secrétaire Général au Ministère du Plan
- Monsieur MATUNGIMANA Callixte,
Vice-Recteur de l'Université Nationale du Rwanda
- Monsieur MUNYARUKIKO Jean Damascène,
Directeur Général de la Banque Rwandaise de Développement
- Monsieur HABUKUBAHO François,
Secrétaire Général Permanent à la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Rwanda
- Monsieur NYIRINKINDI Antoine,
Directeur des Relations avec l'ONU et Organismes
Spécialisés
- Monsieur Paul VERDICKT, Directeur des Services Commerciaux
Banque Commerciale du Rwanda
- Monsieur NDATEBA Jean Marie Vianney,
Directeur de l'ASPAR (Association pour la Promotion de
l'Artisanat Rwandais)
- Monsieur SERUGENDO Emmanuel,
Directeur des Bibliothèques Universitaires
- Institut National de Recherches Scientifiques (INRS)
BUTARE (le Directeur étant absent, nous avons rencontré
son remplaçant)

De nombreuses autres rencontres ont eu lieu avec d'autres
personnalités gouvernementales ainsi que des organismes
de coopération étrangers oeuvrant au Rwanda.

.../...

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

G-967



82.12.14

AD 82.10.